

---

CSAL du 08/04/2025

A l'ordre du jour :

- Organisation de la campagne IR 2025 (pour information)

----

**En tout début de plénière, les organisations syndicales ont alerté la Direction sur la situation tendue au sein de l'encadrement du SIP DIJON ET AMENDES (fiche de signalement), qui dure déjà depuis un certain temps.**

La DRFIP a indiqué qu'elle ferait le nécessaire pour pallier la situation ...

#### .Organisation de la campagne IR 2025

##### 1/ Principales caractéristiques :

###### a/ le calendrier :

- . Envoi postal des déclarations préremplies au fil de l'eau à compter du 28 mars 2025,
- . Les déclarations automatiques en version dématérialisée seront accessibles à compter du jeudi 10 avril 2025, date à laquelle sera également ouvert le service de déclaration en ligne,
- . date limite de dépôt des déclarations papier : mardi 20 mai 2025,
- . date limite de déclaration en ligne pour la Côte d'Or : mercredi 28 mai 2025,
- . date de fin de saisie dans Gespart : jeudi 5 juin 2025 pour la 1<sup>ère</sup> extraction IR et prélèvements sociaux et jeudi 26 juin 2025 pour la 2<sup>ème</sup>.

###### b/ les enjeux métiers :

- . Mise en place du taux de PAS individualisé par défaut pour les couples mariés ou pacsés à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025. L'objectif de cette mesure est d'assurer une répartition des prélèvements plus équitables entre les membres du foyer fiscal, en tenant compte de leurs éventuelles différences de revenus.
- . Limitation de l'envoi des déclarations papier. Dans un contexte budgétaire contraint, il a été décidé de ne plus adresser de déclarations au format papier aux usagers ayant déclaré de manière dématérialisée.
- . Mise en place d'une nouvelle procédure de contrôle adaptée aux contraintes de gestion pour limiter les restitutions indues (l'article 60 de la loi de finances du 14 février 2025).
- . Recentrage de la TH sur les résidences secondaires sur les seuls locaux à usage d'habitation.

# Syndicat National CFTC Finances Publiques

## Section Côte d'or

### ***Agir pour ne pas subir.***

- . Création de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus. La contribution exceptionnelle s'ajoute à l'impôt sur le revenu. Elle concerne les contribuables domiciliés fiscalement en France dont le revenu du foyer fiscal est supérieur à 250 000 € (célibataires, veufs, séparés ou divorcés) et à 500 000 € (mariés ou pacsés, soumis à imposition commune)
- . Prorogation jusqu'au 31 décembre 2025, du crédit d'impôt pour les dépenses d'équipements permettant l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap.

#### 2/ Accueil à distance :

##### a/ l'accueil téléphonique :

En raison de la préférence des usagers pour ce mode de contact, le téléphone appelle une mobilisation particulière tant sur le numéro national que dans les services locaux.

. Le numéro d'appel national 0809 401 401 est accessible du lundi au vendredi de 08h30 à 19h00. Sa couverture est nationale. En pratique 20 plateformes sont positionnées derrière ce numéro et constituent un plateau unique virtuel. Il n'y a donc pas de périmètre de compétence propre à chaque plateforme. Pour pouvoir renseigner les usagers, les collègues des centres ont ainsi accès à Adonis national, Gestpas, Consultpas et GestPart en consultation nationale.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, les services locaux participeront à l'accueil téléphonique national.

. Après concertation avec les responsables de SIP, il a été décidé la mise en place d'un pôle téléphonique dédié départementalement couvrant les 3 SIP et vers lequel seront reroutés les appels arrivant sur les numéros des secteurs d'assiette. Ce pôle qui comprend 10 postes sera installé au 3<sup>ème</sup> étage de la Boudronnée et sera tenu par les étudiants du master 2 droit fiscal, eux-mêmes encadrés par rotation par un agent du secteur d'assiette du SIP de Dijon.

Cette boucle téléphonique fonctionnera du lundi 28 avril à 13h au mercredi 28 mai 2025.

Le PCRП tiendra pour sa part 2 boucles téléphoniques de second niveau : l'une dédiée aux questions relatives à l'IFI et l'autre aux revenus complexes (RCM, revenus fonciers, revenus étrangers).

En outre, les SIP ouvriront des guichets de RDV téléphoniques, en plus des guichets habituels de RDV Physiques.

. Les réponses aux messages via e-contact seront assurées par les agents de chaque SIP, qu'ils soient sur site ou en télétravail, selon une organisation à mettre en place par les responsables des services.

##### b/ l'accueil physique :

Le dispositif renforcé de réception du public débutera le 28 avril et se clôturera le 28 mai.

# Syndicat National CFTC Finances Publiques

## Section Côte d'or

### *Agir pour ne pas subir.*

#### 3/ Les dispositifs par site :

##### a/ A Dijon :

. A l'extérieur, un agent voltigeur sera chargé de fluidifier les flux en fonction des motifs de visite. Il pourra donner quelques renseignements rapides et prendre des RDV.

. Les collègues de l'accueil primaire sont chargés de répondre aux questions simples ne nécessitant pas un accueil spécialisé. Un accueil « debout » est également mis en place dans le hall pour les renseignements généraux et aide au remplissage des déclarations et sera géré par 2 étudiants avec un encadrant.

. Un espace « accompagnement numérique » est aussi installé afin d'accompagner les usagers qui souhaitent télédéclarer pour la 1<sup>ère</sup> fois ou ont des difficultés avec les démarches en ligne. 3 Etudiants seront affectés.

L'accueil primaire, l'accueil debout et l'espace numérique fonctionneront également les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 16h pour éviter une trop forte concentration des usagers le matin.

. L'accueil secondaire se fera :

sans RDV les matins, sur 3 boxes gérés par l'équipe d'accueil secondaire du SIP, exclusivement sur RDV les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi sur 3 boxes gérés par l'équipe d'accueil secondaire du SIP.

. 2 boxes du SDIF seront réservés pour les 4 étudiants restants pour faire, en binôme, de l'accueil secondaire (matin) ou de l'accueil sur RDV (après-midi) supplémentaires.

. Nouveauté de l'année : un box dédié aux primo-déclarants sera tenu par le SIP.

. Le PCRП tiendra 1 ou 2 boxes selon les besoins pour les revenus fonciers, sans RDV le matin, sur RDV l'après-midi.

. Les 2 services civiques seront affectés sur des fonctions d'orientation des usagers et à l'accompagnement numérique des usagers (aidés par des étudiants).

En fonction de l'affluence, des boxes supplémentaires, installés préventivement dans la salle de réunion du RDC, pourront être tenus par les collègues des secteurs d'assiette.

##### b/ A Beaune :

L'accueil généraliste est assuré par l'agent de l'accueil primaire et l'accueil secondaire , avec ou sans RDV, par les agents du secteur d'assiette.

# Syndicat National CFTC Finances Publiques

## Section Côte d'or

### *Agir pour ne pas subir.*

L'organisation cible n'est pas figée et est amenée à être modulé en fonction de l'affluence. En particulier, un 2<sup>ème</sup> box sans RDV est envisagé.

Un poste libre-service sera installé pour la campagne, Une tablette est également mise à disposition du service, qui sera utilisé par les apprentis pour délivrer des renseignements rapides.

LES RDV téléphoniques seront assurés par les secteurs d'assiette.

c/ A Montbard :

L'accueil sans RDV est assuré le matin, l'accueil avec RDV l'après-midi.

3 boxes généralistes (réception avec et sans RDV) seront mis à disposition des usagers et utilisés en fonction des nécessités.

Le recouvrement sera traité à l'accueil.

Un poste en libre-service sera en fonction et une tablette est également mise à disposition du service.

1 accueil sur RDV sera proposé à l'antenne de Semur en Auxois.

S'agissant de Châtillon S/Seine, 3 permanences seront organisées à la France Services sur RDV.

Cette campagne déclarative étant la première depuis l'extinction de cette antenne, il pourra être organisé, si nécessaire, quelques permanences au SGC de Châtillon par un agent du SIP.

#### 4/ L'accueil fiscal de proximité :

Les permanences tenues en mairie et dans les France Services auront lieu selon les modalités d'organisation définies avec les collectivités locales.

Le calendrier des permanences 2025 a été élaboré en prenant en compte les fréquentations enregistrées en 2024 dans chaque accueil de proximité, en tenant informés les élus concernés.

Ainsi 56 permanences seront organisées dans 29 accueils de proximité dont 18 réalisés au sein des France Services auxquelles s'ajoutent les accueils de proximité de Saulieu (France Service) et Recey S/Ource (antenne du SGC de Châtillon S/Seine). L'accueil sera assuré sur RDV pour 24 permanences dont 10 en visio.

**La CFTC a mentionné que la campagne déclarative de l'IR 2025 sera plus dure physiquement et mentalement pour tous les collègues : 1/3 seulement pourront se détendre à chaque pont naturel supprimé par notre Directrice Générale dès son arrivée en mars 2024.**

# Syndicat National CFTC Finances Publiques

## Section Côte d'or

***Agir pour ne pas subir.***

### Questions diverses

La journée des nouveaux arrivants : 16 contrôleurs stagiaires +1 inspecteur stagiaire aura lieu le mardi 27 mai 2025.

Le moment de convivialité entre agents sera reconduit le mardi 01 juillet 2025.

Prochaine séance jeudi 17 avril 2025 portant sur la loi de finances 2025 le volet emplois.

**Christophe RECOUVREUX, SIP DIJON ET AMENDES service recouvrement  
(Titulaire)**

**Céline GUILLAUMIN, Pôle CE antenne de BEAUNE (Suppléante).**